



Plan Local d'Urbanisme

8 - Plans d'information

8.3 - Périmètres de réciprocité liés aux exploitations agricoles

Pôle du Vignoble

Approbation le 17 décembre 2007

■ bâtiments agricoles générant un périmètre de réciprocité, existant à l'approbation du PLU

périmètres de réciprocité au titre de l'article L.111-3 du Code Rural

○ périmètres de 100 mètres

○ périmètres de 50 mètres



échelle 1 / 15 000 ème

